

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

25342949



Déposé
03-07-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0405628264

Nom

(en entier) : **Etablissements Decamps**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Rue de Gilly 65
: 6200 Châtelet

Objet de l'acte : STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée **ETABLISSEMENTS DECAMPS**, ayant son siège à 6200 Châtelineau, rue de Gilly 65, Immatriculée dans les registres des personnes morales sous le numéro 0405.628.264, et immatriculée auprès de la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE 405.628.264, dressé par le notaire Dominique POLLEUNIS à Châtelineau le 3 juillet 2025, que la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité:

Réduction du capital le capital à concurrence de deux millions quatre-vingt-un mille cinq cent quatre-vingt-trois euros et quarante-sept cents (2.081.583,47 EUR) pour le ramener de deux millions cent quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-trois euros et quarante-sept cents (2.143.583,47 EUR), à soixante-deux mille euros (62.000,00 EUR) sans annulation de titre, par remboursement en espèces d'une somme de (2.081.583,47 EUR)

La réduction de capital s'imputera sur l'apport en capital réalisé aux termes de l'acte reçu par le notaire Aude Paternoster le 7 février 2014 suivant le régime de l'article 537 C.I.R92

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").